



**SECTION HAUTES-ALPES**

Union  
syndicale **G10**  
**Solidaires**

**Gap, le 26 avril 2006**

## **NOTATION DPR : ACTION TOP DEPART**

A l'issue du CTPD qui vient de se dérouler le 25/04/2006, et à la veille d'une période particulièrement chargée :( Campagne IR, mise en place de la DPR, Appels de Notation), le SNUI 05 a réaffirmé lors du dernier CTPD, sa volonté de rester particulièrement vigilant sur les dossiers concernant la défense des agents, et leurs conditions de vie au travail.

- **DECLARATION PRE REMPLIE : UN EXERCICE DE HAUTE VOLTIGE (SANS FILET ??)**

Au moment où la Poste s'apprête à faire partir la première vague de DPR au domicile des contribuables (laquelle ne va pas manquer de provoquer immédiatement un afflux de demandes de renseignements), et où le ministre va s'exprimer en conférence de presse, le SNUI 05 a tiré la sonnette d'alarme sur le calendrier étriqué mis en place par les promoteurs de la DPR, avec en contrepartie des conditions de travail dégradées pour les agents et une pression accentuée.

La direction qui a présenté le calendrier de la DPR a reconnu le caractère périlleux de l'exercice et l'existence de nombreuses incertitudes (Pourcentage d'erreurs, nombre de télédéclarants inconnu, date de dépôt des déclarations).

Dans un contexte difficile le SNUI met en place un réseau d'alerte via ses militants et ses correspondants locaux, afin de guetter tout faux pas ou excès en matière de management, qui serait de nature à remettre en cause le respect des droits des agents.

Le SNUI 05 n'a pas manqué de rappeler cette nouvelle charge pour les secteurs, qui collectionnent les opérations d'envergure depuis quelques mois (redevance TV, Relance amiable, DPR, en plus des missions traditionnelles).

Mobilisation, Solidarité, Vigilance seront les mots clés de l'action dans le mois qui s'annonce.



- **NOTATION : LE COMBAT CONTINUE**

Lors du CTPD, le Directeur a évoqué le fort taux de boycott dans le département (plus de 50%), le SNUI 05 vous invite à prolonger ce combat par un appel massif de votre notation, tant en CAP locale qu'en commission d'évocation nationale.

Il faut en finir avec un mécanisme qui enferme chaque fonctionnaire dans un rapport contre nature de contractualisation individuelle, et trie tous les agents entre les bons (20% à +0.06), les tout juste à la moyenne (30% à +0.02) et tous les autres qui sont privés de toute reconnaissance positive.

Faire appel dès qu'il y a désaccord car d'année en année les injustices s'accumulent (nouveau 2006 : note d'alerte et note « d'encouragement » !!!). Ne pas contester en pensant que cela s'arrangera l'année suivante est une erreur ! L'administration considère qu'une notation non contestée vaut acceptation (de la note chiffrée et/ou de l'appréciation générale et/ou du compte rendu d'évaluation).

N'hésitez donc pas à prendre contact et conseil auprès des militants locaux pour la rédaction de vos appels en CAP locales ou nationales.

- **REFORME : POLE ICE : DENOUEMENT EN VUE ? ?**

L'audit étant terminé, un groupe de travail se réunira la semaine 19 (télescopage regrettable avec la campagne IR, pour les collègues d'ICE) pour délimiter dans un premier temps les frontières et le transfert de charges entre le futur pôle ICE, et les SIE.

Dans un second temps une réunion de travail portera sur l'organisation interne du pôle.

La Direction communiquera le rapport de l'audit, et proposera une réunion après la tenue des groupes de travail, afin d'aborder les aspects restant en suspens. En dernier lieu, le CTPD organisé en juin devrait consacrer le dénouement tant attendu de cet épisode.

A suivre .....